

CS.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-470 DU 18 NOVEMBRE 2003

Chargeant Monsieur Frédéric DOHOU,
Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du
Tourisme de l'intérim de Monsieur Dorothé
Cossi SOSSA, Garde des Sceaux, Ministre
de la Justice, de la Législation et des Droits de
l'Homme pour compter du 18 novembre 2003.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2003 -209 du 12 juin 2003 portant composition du Gouvernement,
- Vu** le décret n ° 2003-469 du 18 novembre 2003 Chargeant Monsieur Bruno AMOUSSOU, Ministre d'Etat Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement, de l'intérim du Président de la République pour compter du 18 novembre 2003.

DECRETE :

Article 1^{er}. – Pour compter du 17 novembre 2003, Monsieur Frédéric DOHOU, Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme est chargé de l'intérim du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de la Législation et des Droits de l'Homme pendant l'absence de Monsieur Dorothé Cossi SOSSA.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 18 novembre 2003
Pour le Président de la République, Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement absent, le Ministre d'Etat
Chargé du Plan, de la Prospective et du
Développement chargé de l'intérim,



Bruno AMOUSSOU.-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CC 2 CS 2 HAAC 2 CES 2 MCAT-MJLDH 4 MINISTRES 21 SGG 4
MECPPD 2 JO 1.